

## Invitation à soumettre des contributions

Le Groupe d'Experts de Haut Niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur l'Accès aux Médicaments fait appel aux contributions des parties prenantes intéressées portant sur le déphasage entre les droits des inventeurs, le droit international des droits de l'homme, la réglementation sur le commerce et la santé publique en ce qu'il entrave l'innovation et l'accès aux technologies de la santé.

Tout particulièrement, le Groupe d'Experts de Haut Niveau tiendra compte des contributions faisant la promotion de la recherche, du développement, de l'innovation et de l'élargissement de l'accès aux médicaments, aux vaccins, aux diagnostics ainsi qu'aux technologies de la santé apparentées en vue d'améliorer la santé et le bien-être de tous, tel qu'établi par l'Objectif 3 pour le développement durable, et, plus généralement, par l'Agenda 2030 pour le développement durable.

**Date d'ouverture:** 21 décembre 2015

**Clôture:** 28 février 2016

## De quoi tiendra compte le Groupe d'Experts de Haut Niveau?

Le Groupe d'Experts de Haut Niveau sollicite les contributions portant sur l'incohérence des politiques concernant les droits des inventeurs, le droit international des droits de l'homme, la réglementation sur le commerce et la santé publique en ce qu'il entrave l'innovation et l'accès aux technologies de la santé. Conformément à l'Objectif 3 du développement durable, ainsi que la nature intégrée de l'Agenda 2030 pour le développement durable, les contributions ne sont pas limitées à un groupe spécifique de pays ou de maladies.

Les contributions soumises devraient:

- présenter des preuves et inclure des références aux principes, à la documentation ainsi qu'aux modèles sur lesquels la contribution se fonde,
- raisonner, aligner et démontrer en quoi celle-ci permet la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable et en particulier, l'Objectif 3 du développement durable, qui vise à améliorer la santé et le bien-être de tous, et
- le cas échéant, indiquer les conditions politiques, financières ou autres qui sont nécessaires pour la mise en œuvre des idées proposées.

Bien que cruciales à la réalisation des résultats de santé souhaités, les questions d'ordre plus général se rapportant au renforcement des systèmes de santé et à la gestion de la chaîne d'approvisionnement tombent hors du champ d'examen du Groupe d'Experts de Haut Niveau.



## Quel genre de contributions le Groupe d'Experts de Haut Niveau recherche-t-il?

Le Groupe d'Experts cherche à obtenir les contributions qui amélioreront et renforceront la promotion de l'innovation ainsi que l'accès aux médicaments, aux vaccins et aux diagnostics. Le Groupe d'Experts souhaite obtenir toutes les contributions, quel que soit leur ambition ou portée – il apprécie les contributions proposant le recalibrage des mécanismes existants en lien avec les droits des inventeurs, le droit international des droits de l'homme, la réglementation commerciale ainsi que les objectifs de santé publique. Il encourage également les contributions dont la portée serait plus limitée et qui proposeraient des solutions en palier aux problèmes définis ci-dessus.

## Comment les contributions seront-elles évaluées?

Le Secrétariat du Groupe d'Experts de Haut Niveau du PNUD, en collaboration avec l'ONUSIDA ainsi que le Groupe Consultatif d'Experts, sélectionnera les contributions en se basant sur les critères ci-dessous:

- **IMPACT SUR LA COHÉRENCE DES POLITIQUES:** Dans quelle mesure la contribution réduit-elle l'incohérence existant entre les règles sur les droits des inventeurs, les lois internationales protégeant les droits de l'homme, les réglementations commerciales, et les objectifs de santé publique? Aborde-t-elle les incohérences de l'ensemble du système ou uniquement un aspect particulier?
- **IMPACT SUR LA SANTÉ PUBLIQUE:** Comment les résultats visés vont améliorer l'accès aux technologies de la santé? Comment la proposition encourage-t-elle l'innovation en tenant compte des besoins de santé de tout un chacun?
- **FAIRE PROGRESSER LES DROITS DE L'HOMME:** Dans quelle mesure les contributions incorporent et établissent le lien avec les droits de l'homme fondamentaux ainsi qu'avec le droit à la santé?
- **MISE EN OEUVRE:** Décrivez le travail politique, financier et institutionnel nécessaire à entreprendre afin que la contribution puisse engendrer les résultats attendus. Veuillez décrire comment votre contribution facilite des résultats durables en matière de santé.
- **DONNÉES PROBANTES:** Les contributeurs sont appelés à soumettre des contributions s'appuyant sur des données probantes avec référence à la documentation pertinente, aux modèles et principes sur lesquels se fonde la contribution. Cette section devrait également contenir les limites ou conséquences « négatives » possibles.



## **Comment les contributions contribuent-elles au travail du Groupe d'Experts de Haut Niveau?**

Les contributeurs présélectionnés seront invités à présenter et à discuter avec le Groupe d'Experts de Haut Niveau au sujet de leurs contributions au cours de l'une des deux Audiences, aux lieux et aux dates qui seront annoncés en mars 2016. Le Secrétariat couvrira les frais de déplacement du contributeur ou dans le cas d'une organisation, le déplacement de deux auteurs tout au plus. Les Audiences seront accompagnées par des présentations des contributeurs lors de dialogues organisés avec des parties prenantes, y compris les experts techniques, les groupes de patients, la société civile, le secteur d'activité et les gouvernements.

Les contributions et les commentaires émis lors des audiences et des dialogues seront utilisés par le Groupe d'Experts de Haut Niveau pour formuler des recommandations au Secrétaire général des Nations Unies qui soient à la fois concrètes, s'appuyant sur des données probantes et capables d'être mises en œuvre. Le Secrétaire général mettra le rapport à la disposition de l'Assemblée générale et entreprendra toutes les démarches supplémentaires jugées nécessaires.

## **Pourquoi votre contribution est-elle importante?**

Le Groupe d'Experts de Haut Niveau souhaite tirer profit de vos idées et de vos expériences pour aborder le déphasage entre les droits des inventeurs, le droit international des Droits de l'Homme, les réglementations commerciales ainsi que les objectifs de santé publique occasionnant une restriction à l'accès aux technologies de la santé. Cette incohérence a été soulignée par le Secrétaire général ainsi que par d'autres experts comme constituant la raison principale des difficultés confrontées dans la promotion de l'innovation et de l'élargissement de l'accès aux médicaments, aux vaccins, aux diagnostics ainsi qu'aux technologies de la santé. Le Groupe d'Expert de Haut Niveau espère entendre toutes les parties concernées, y compris celles travaillant sur l'innovation et l'accès aux technologies de la santé, mais également tous ceux actifs dans les domaines des droits de l'homme, du droit en général, de la recherche scientifique. Aucun financement n'est offert en vue de faire progresser la contribution ou l'idée à une étape supérieure, cependant votre expérience et vos connaissances contribueront à assurer et à améliorer la santé et le bien-être de tous.



## Autres considérations:

### 1) Langues

Les contributions sont acceptées dans les six langues officielles des Nations Unies: l'Arabe, le Chinois, l'Anglais, le Français, le Russe et l'Espagnol. Cependant les Audiences se tiendront en Anglais. Veuillez notifier le Secrétariat en cas d'inconvénient.

### 2) Confidentialité des contributions

Toutes les contributions soumises le sont à titre privé; toutefois, les contributions sélectionnées seront rendues publiques sur le site Web du Groupe d'Experts de Haut Niveau, et analysées ouvertement au cours des audiences du Groupe d'Experts de Haut Niveau.

### 3) Date limite

28 février 2016 11pm Heure de la Côte Est des États-Unis

### 4) Soumissions:

Envoyez vos contributions à:

- **En ligne: (de préférence) au Groupe d'Experts de Haut Niveau du Secrétaire général – Secrétariat**  
<http://www.unsgaccessmeds.org/submit/>
- **Par email à:**  
Richard Delate, Administrateur de Projet, Groupe d'Experts de Haut Niveau  
[unsgaccessmeds@undp.org](mailto:unsgaccessmeds@undp.org) : L'objet du message devrait indiquer: « Soumission de contribution ».



Rejoignez le Groupe d'Experts de Haut Niveau sur Facebook:

<https://www.facebook.com/UNSGaccessmeds/>



Suivez le Groupe d'Experts de Haut Niveau sur Twitter: #UNSGAccessmeds

Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter: [unsgaccessmeds@undp.org](mailto:unsgaccessmeds@undp.org)



GROUPE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU  
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS  
UNIES SUR L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS

## SOUSSION DES CONTRIBUTIONS

Nom de l'auteur principal:

Nom de l'organisation (le cas échéant):

Numéro de téléphone :

Adresse électronique:

Ville, Pays:

- **Section 1: RÉSUMÉ:** Veuillez décrire votre contribution en quelques mots: (300 mots maximum)

## INVITATION À SOUMETTRE DES CONTRIBUTIONS – FORMULAIRE DE SOUMISSION

- **Section 2: VOTRE CONTRIBUTION** (3 000 mots maximum)

Veillez-vous assurer que votre contribution tienne compte des critères retenus dans l'Invitation à soumettre des Propositions, y compris:

- l'impact sur la réduction de l'incohérence des politiques
- l'impact sur la santé publique
- l'impact sur les droits de l'homme
- la mise en œuvre



- **Section 3: Référence et bibliographie**

**Veillez cocher cette case pour marquer votre accord :** *Si ma contribution a été retenue pour examen par le Groupe d'Experts de Haut Niveau, je comprends et j'accepte de donner mon autorisation afin que la contribution soit rendue publique sur le site Web du Groupe d'Experts de Haut Niveau.*

**OUI**

